

LE SCHEMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGES DES VEHICULES ELECTRIQUES

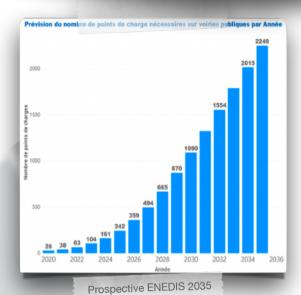
Le Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre et La Communauté de Communes Flandre Lys, oeuvrent depuis plusieurs années à l'implantation des bornes d'Infrastructure de Recharge des Véhicules Electriques sur leur territoire.

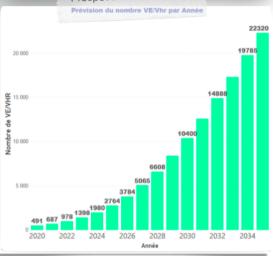
Afin d'apporter une réponse cohérente et structurée, le SIECF a débuté l'élaboration de son schéma directeur en été 2021, en co-construction avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre-Dunkerque, ENEDIS et la Communauté de Communes Flandres Lys.

Une première étape de diagnostic a permis de mettre en lumière les différents besoins au regard notamment de la démographie, des axes routiers principaux, de la part des ménages ayant un véhicule motorisé, du nombre de logements sans parking ou encore la précarité énergétique. Une étude prospective a également été réalisée afin de mesurer les besoins futurs en fonction d'une estimation du nombre de véhicule électrique et électrique hybride.

Les différentes données collectées, mesurées et analysées ont permis d'évaluer les différents besoins afin d'y apporter une réponse par le biais d'une stratégie pluriannuelle.

Les phases de rédaction et d'adoption du schéma par le Comité Syndical du SIECF et le Conseil Communautaire de la CCFL ont permis d'aboutir au dépôt en préfecture.





Eté 2021

Le 24 janvier 2022 par le Comité
Syndicat du SIEGF TE Flandre

20 mai 2022

Cadrage et organisation : Lancement de l'élaboration du schéma

**Diagnostic** 

Rédaction

Adoption du schéma Pépôt en Préfecture

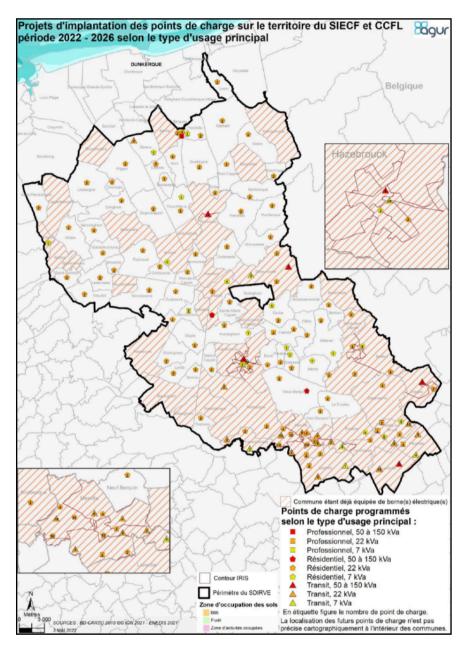
Le 24 février 2022 par le Conseil Communautaire de la CCFL



Dans une démarche de coconstruction et afin de définir les emplacements et la puissance des bornes, des ateliers ont été organisés à l'automne 2021 avec les délégués du SIECF, les EPCI et les communes

Adoption définitive et entrée en vigueur **le 21 juillet 2022** 

## LE SCHEMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGES DES VEHICULES ELECTRIQUES



Les objectifs ont été déclinés selon les besoins et les types d'usage identifiés lors du diagnostic. Chaque borne du Schéma possède sa propre échéance.

En tout, 404 points de charge sont inscrits dans les objectifs du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques concernant la période allant de 2022-2026. Ce schéma permettra sur les prochaines années d'offrir une offre de recharge optimisée et pensée à une échelle suffisamment large pour permettre une réponse territoriale cohérente.

Afin également d'assurer une bonne atteinte des objectifs, le schéma fera l'objet d'un suivi par le biais d'une réunion annuelle entre le Syndicat, l'AGUR, ENEDIS, la CCFL et les différentes parties prenantes.

De plus, dans une optique de planification à long terme, le schéma fera l'objet d'une évaluation à l'issue de 2026 pour permettre de s'adapter aux besoins futurs.

## Répartition prévisionnelle du nombre de points de charge

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
7 kVA	4	20	9	39	13	85
22 kVA	24	86	44	70	72	296
50 kVA	0	3	7	10	3	23
Total	28	109	60	119	88	404



## LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Siège en Mairie d'Hazebrouck Bureau: 30, rue Warein BP 70189 - 59524 HAZEBROUCK 03.28.43.44.45 siecf@ville-hazebrouck.fr



@siecf



@siecf59

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

500 rue de la Lys 59253 La Gorgue

03.28.50.14.90 contact@cc-flandrelys.fr



Flandre Lys -Communauté de communes







